

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Inscription

L'enregistrement de votre participation sera effectif à réception :

- De votre règlement
- De la copie de votre licence (obligatoire). Elle peut être envoyée par mail.

Seule licence acceptée : FFRP



Cette sortie est une excursion personnelle. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident (de perte ou de vol d'objets personnels) et vous suggèrent une assurance pour toutes vos randonnées par la souscription d'une licence FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre)

Annulation par le transporteur pour cas de force majeure

Avant la clôture des inscriptions : Remboursement intégral

Après la clôture des inscriptions : Remboursement déduction faite des frais d'inscription engagés auprès du Godillot Familial

Désistement du participant

Avant la clôture des inscriptions (15/11/2019) : Remboursement intégral

Après la clôture des inscriptions : Aucun remboursement ne sera effectué

INFORMATIONS

La liste des participants sera affichée sur notre site internet 3 jours après la clôture des inscriptions

*La liste des participants avec le numéro de car sera affichée sur notre site internet **3 jours avant la randonnée** et sera présente au départ des cars

* l'information ne sera pas donnée par téléphone.